



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

roms

Question au Gouvernement n° 654

Texte de la question

POLITIQUE À L'ENDROIT DES ROMS

M. le président. La parole est à Mme Marion Maréchal-Le Pen, au titre des députés non inscrits.

Mme Marion Maréchal-Le Pen. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Dans un article paru vendredi dernier, monsieur le ministre, vous vous rendez enfin à l'évidence : vous dénoncez le fait que la majorité des Roms ne souhaite pas s'intégrer dans notre pays, déplorant leur organisation en réseaux mafieux. Je n'exploite pas le sujet, monsieur le ministre, je rejoins votre constat. Car vous avez raison : ces réseaux délinquants prospèrent grâce aux faux mendiants, à la prostitution, aux bandes d'enfants pickpockets, aux jeux illégaux, aux cambriolages ou aux vols de métaux. Ils bénéficient d'ailleurs la plupart du temps d'une immunité pénale.

Vous reconnaissez qu'une partie des Roms a vocation à retourner dans leurs pays d'origine, tout en évoquant la nécessité, pour les autres, de programmes d'intégration. Pouvez-vous nous préciser quels seront les critères pour choisir l'une ou l'autre de ces voies et quelles seront leurs proportions respectives ?

Par ailleurs, la Roumanie et la Bulgarie s'apprêtent à entrer dans l'espace Schengen, ce qui supprimera définitivement le peu de restrictions, et déjà inappliquées, à la circulation des Roms. Vous devriez, en toute logique, vous y opposer fermement. Est-ce le cas ?

La France n'a pas les moyens de les accueillir décemment, de leur fournir un emploi, de les reloger, de les nourrir et de les soigner. Comment ferons-nous face lorsqu'ils arriveront demain par dizaines de milliers, en toute légalité ?

Les politiques font l'autruche, les préfets sont impuissants, les expulsions inefficaces, les camps déplacés pour être soustraits à la vue de tous mais les faits sont là.

Face aux millions consacrés à l'insertion, est-il aussi permis dans ce pays de s'indigner pour le Français moyen avec ses deux enfants qui n'a rien d'autre que son SMIC, lui, pour joindre les deux bouts ? Lui, le grand oublié des élites françaises, qui aimerait bien aussi être relogé, avoir des loyers payés par la collectivité et se voir fournir des bons alimentaires ?

Comme écrivait Rousseau, tel philosophe aime les Tartares pour se dispenser d'aimer ses voisins. Alors, monsieur Valls, allez-vous faire mentir Rousseau au profit de Montaigne, qui disait que c'est une bien belle chose lorsque le dire et le faire vont ensemble ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Gilbert Collard. Très bien !

Plusieurs députés du groupe SRC. Ils applaudissent ! Alors là, bravo !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Vingt mille personnes, hommes, femmes, enfants de culture rom, originaires essentiellement de Roumanie, vivent aujourd'hui dans plus de quatre cents campements en France, dont les deux tiers en Île-de-France.

Depuis cet été, nous agissons. Nous considérons que les conditions de salubrité dans ces campements, le péril pour la santé et la sécurité de leurs occupants, les tensions générées avec les quartiers nécessitent une politique assumée. Celle-ci s'est traduite par plusieurs milliers de reconduites à la frontière au cours de l'année 2012, par la fin de l'aide au retour, instaurée par le gouvernement précédent, qui créait un circuit permanent vers

notre pays, et par la circulaire du 26 août 2012.

Cette dernière, outre le démantèlement des camps et les reconduites, prône une politique européenne. De ce point de vue, nous avons aujourd'hui des relations constructives avec les autorités roumaines. J'ai notamment eu l'occasion de signer avec Bernard Cazeneuve il y a quelques semaines un plan d'insertion pour une centaine de projets en Roumanie. Par ailleurs, la circulaire fait toute leur place au logement, au travers par exemple des villages d'insertion, au travail, c'est le sens de ce qui a été amorcé par Michel Sapin, et évidemment au respect des lois concernant l'école.

C'est un dossier difficile, qui doit rester éloigné de toute tentative d'exploitation. Il s'agit là de regarder la réalité en face, celle que vivent ces populations comme celle des habitants de ces quartiers populaires, qui souffrent déjà de bien des difficultés, et d'appliquer tout simplement la devise de la République - car ce sont des êtres humains, des personnes en grande difficulté à qui nous devons offrir des solutions. C'est cette politique, madame, qui devrait rassembler une grande majorité de l'Assemblée. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marion Maréchal-Le Pen](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 654

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [20 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mars 2013](#)